Envoyé en préfecture le 04/12/2025
Reçu en préfecture le 04/12/2025
Publié le
ID : 029-212900393-20251202-DELIB_2025_130-DE

CONCARNEAU

DÉLIBÉRATION N°2025-130

SÉANCE DU 2 DÉCEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 2 décembre à 18h30, le conseil municipal convoqué par courrier en date du 24 novembre 2025 s'est réuni, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Marc BIGOT, Maire.

Étaient présents :

M. Marc BIGOT Marc, Mme Annick MARTIN, M. Thierry LE CORRE, M. François BESOMBES, Mme Monique CAPITAINE, M. Eric MALLEJACQ, Mme Maguy BAQUE, M. Philippe HENNION, Mme Ludivine CRUAU, M. Alain ÉCHIVARD, M. Yann ALLOT, Mme Marie-Christine LE NOUENE, Mme Evelyne LE NEVE, M. Patrick VASSEUR, Mme Annie MOULLEC, Mme Elena PATY, M. Jérôme BERDER, Mme Josette RAZER, Mme Elisabeth JANVIER, Mme Julie DUPUY, M. Thomas LE BON, M. Fanch LE DOZE, Mme Hélène DERRIEN, M. Gilles HUARD, Mme Nathalie RENAULT, M. Antony LE BRAS.

Pouvoirs :

M. Claude GUILLOU donne pouvoir à M. Yann ALLOT,
Mme Fabienne LE CALVEZ donne pouvoir à Mme Annick MARTIN,
M. Patrick HEMON donne pouvoir à M. Marc BIGOT,
Mme Valérie GUILLOU donne pouvoir à M. Thierry LE CORRE,
M. Etienne LANG donne pouvoir à Mme Julie DUPUY,
Mme Sonia MARREC donne pouvoir à Mme Monique CAPITAINE,
M. Quentin LE GAILLARD donne pouvoir à Mme Ludivine CRUAU.

Secrétaire de séance : M. Gilles HUARD

Nombre de conseillers : 33 en exercice, 26 présents, 33 votants.

PV séance précédente : Le procès-verbal de la séance du 29 octobre 2025 a été adopté par 33 voix POUR

Publication par voie d'affichage du 4 décembre au 4 février 2025

CESSATION D'ACTIVITÉS SOUMISES A LA TVA

Mme Monique CAPITAINE, adjointe au Maire, expose :

OBJET DE LA NOTE :

Cessation d'activités soumises à la TVA

CONTEXTE ET CADRE JURIDIQUE :

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité comptable, il convient de clôturer des activités soumises à déclaration de TVA. L'absence de clôture de ces activités contraint le service comptabilité à réaliser des déclarations vides.

Deux activités sont ainsi à clôturer :

- L'activité n°2 – « USINE RELAIS » possédant un crédit de TVA à reporter d'un montant de 144,00 € ;
- L'activité n°6 – « LOT STANG COADIGOU » possédant un crédit de TVA de 345,00 €.

Il est proposé d'arrêter ces activités au 31 décembre 2025, et de solliciter le remboursement de ces crédits de TVA.

Vu l'avis favorable de la commission Moyens généraux du 20 novembre 2025,

Envoyé en préfecture le 04/12/2025
Reçu en préfecture le 04/12/2025
Publié le
ID : 029-212900393-20251202-DELIB_2025_130-DE

Le Conseil municipal après en avoir délibéré par **32 voix POUR**
M. MALLEJACQ s'étant absenté au moment du vote

- Décide d'approuver la cessation d'activité n°2 – « USINE RELAIS » à compter du 31 décembre 2025 ;
- Décide d'approuver la cessation d'activité n°6 – « LOT STANG COADIGOU3 » à compter du 31 décembre 2025 ;
- Décide d'autoriser M. le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires auprès de l'administration fiscale afin de formaliser la cessation d'activité.

A Concarneau, le 4 décembre 2025,
Le Maire,
Marc BIGOT

Mairie de Concarneau Finistère

Signé par : Marc BIGOT
Date : 04/12/2025
Qualité : MAIRE DE CONCARNEAU